

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

la réforme
du logement
(pages 2 et 3)

la menace de guerre

DU 11 MARS AU 24 MARS 1982 - 12^{ème} année - N° 355 - 5 F

M 2242 - 355 - 5 F

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

à l'éna rien de nouveau

Anicet Le Pors, ministre communiste chargé de la Fonction Publique présentera le 15 mars à Pierre Mauroy un projet de réforme de l'Ecole Nationale d'Administration. Le contenu de ce projet est loin d'être révolutionnaire.

M. Le Pors n'a pas la tâche facile. Cet inspecteur des Finances, ancien spécialiste des questions économiques du P.C.F. doit quelquefois regretter ses chiffres et la rédaction des manifestes du Parti. Chargé de la réforme de la fonction publique après la loi sur la décentralisation, il est l'objet de toutes les attaques des syndicats de fonctionnaires - C.G.T. comprise ! - et suspecté a priori de vouloir remettre en cause le sacrosaint statut de l'Administration. Et voilà que maintenant il jette son dévolu sur l'E.N.A., pépinière non seulement de la haute fonction publique mais aussi grande pourvoyeuse de cabinets ministé-

riels anciens et nouveaux. Et pourtant les ambitions sont bien minces et force est de constater que le rapport préparatoire relève quelques belles évidences sans aller plus loin.

La «démonétisation» semble être la tarte à la crème des nouveaux replâtreurs de la haute administration. Même s'il n'est pas faux de noter que «l'affaiblissement du contenu des enseignements primaire et secondaire depuis 1968» a permis au très élitiste Institut d'Etudes Politiques de Paris de se tailler la part du lion dans le recrutement des futurs énarques, fallait-il pour autant

NATION FRANÇAISE

proposer de créer dans chaque région un Institut d'Etudes Administratives dont on voit difficilement comment ils ne deviendraient pas de petits Sciences Po. provinciaux si l'esprit du concours reste le même.

De même il est juste de s'inquiéter de la main-mise des normaux et agrégés sur le concours interne réservé aux fonctionnaires, mais comment ne pas voir que c'est aujourd'hui le profil demandé lors du concours qui empêche d'autres catégories d'administratifs d'accéder à la formation de l'E.N.A. Passons sur la réorganisation des grands corps et sur la création d'une inspection générale des administrations sans doute chargée d'inspecter les inspections déjà existantes dans chaque ministère, pour en arriver à l'événement qui fait couler beaucoup d'encre : l'entrée à l'E.N.A. de responsables syndicaux, de patrons d'associations, et d'élus locaux. L'idée n'est pas mauvaise, mais tout dépendra de son application. On peut craindre, en effet, qu'une procédure trop laxiste permette de distribuer facilement quelques sinécures administratives à des permanents fatigués ou à des notables sortis. La commission reconnaît d'ailleurs que les contours de cette troisième filière ne sont pas encore précisés.

Et à part cela ? Beaucoup de bruit pour rien. Il est vrai qu'on ne pouvait en demander plus à un ministre pour qui le ronronnement administratif berce de nombreux électeurs. La grande vague de la décentralisation irait-elle mourir au pied de l'E.N.A. ?

O.M.

loi quillot :

quel ave la consti

Le projet de loi concernant les relations entre propriétaires-bailleurs et locataires, actuellement en discussion au Parlement, tente d'établir un équilibre entre des intérêts longtemps caricaturalement opposés. Mais, si il introduit le rôle arbitral de l'Etat, il ignore le vrai mal qu'est la spéculation immobilière.

Le texte présenté par le ministre de l'Urbanisme et du logement, qui ouvrirait la seconde session parlementaire, risquait fort d'être une nouvelle épine dans le pied du gouvernement Mauroy, les nationalisations ayant déjà provoqué un débat houleux sur le droit de propriété. Mais M. Quillot connaît son affaire aussi bien que MM. Delors et Fabius, et il devait couper court, par une savante contre-campagne mêlant sondages favorables, conférences de presse et tribunes dans les journaux, au vent de panique qui soufflait dans les milieux de la propriété immobilière. La complexité, la monstruosité même du problème exigeait un peu de sérénité et d'abord que l'opposition ne soufflat pas trop sur le feu.

La France a en effet connu une série de tentatives en sens contrai-

quand nos lecteurs prennent la parole...

LES ROYALISTES N'EXISTENT PAS

Monsieur K. est professeur d'histoire et géographie au Lycée Gay-Lussac de Limoges, (...) Juste avant la campagne présidentielle, M. K. a décidé d'effectuer un sondage sur les jeunes. Je joins ce sondage afin que vous en reteniez ce qui peut vous être utile. A la question de la société idéale souhaitée par les jeunes, 2% des personnes interrogées ont cité la monarchie parlementaire. Il se trouve que ces 2% ne sont pas inscrits parmi les résultats obtenus. De là à conclure que ce sondage est tronqué, il n'y a qu'un pas. Certains élèves qui ont eu les réponses entre les mains ont demandé à M. K.

dans quoi il classait les royalistes. Celui-ci a répondu : mettez-les de côté, on verra plus tard... Mais on n'a jamais rien vu.

Bien sûr il ne faudrait pas grossir l'affaire, (ce sondage ne porte que sur 149 personnes). Mais ce sondage étant vendu en grand nombre, les acheteurs auraient vu que les royalistes sont toujours là.

L.B.
Limoges

POUR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Je ne suis pas d'accord avec les critiques faites du Conseil Constitutionnel à l'occasion de

son avis sur les nationalisations.

(...) Bien sûr la perle des perles fut l'invocation de la «volonté populaire». C'est fort regrettable qu'il existe le Droit et qu'il existe des conseils constitutionnels afin d'empêcher que la Démocratie ne devienne Dictature de la Majorité. Je n'ose pas rappeler l'article prémonitoire de Philippe de Saint Robert : «la guerre de religion». En fait ce que l'appareil socialiste n'accepte pas, au nom de la «tradition républicaine» que Philippe Boucher invoque (dans «Le Monde»), c'est qu'il y ait quelque chose au dessus du pouvoir. Les rois étaient soumis aux Lois fondamentales et aux Lois divines. Il y avait même des Parlements pour cas-

ser le testament de Louis XIV. Le Conseil constitutionnel est indétachable de la constitution gaullienne, car c'est un héritage de la Monarchie que de Gaulle a su restaurer. Pompidou accepta bien en son temps d'être sanctionné par la décision du 16 juillet 1971, dont la portée était infiniment plus grande que celle du 16 janvier 1982. Gaston Monnerville, le seul juge qui ne soit pas de droite a justement répondu que les critiques étaient des âneries. Les socialistes sont de mauvais joueurs de la démocratie, et de mauvaise foi. Giscard a été battu parce qu'il a toujours pris les citoyens pour des imbéciles. Gare au nouveau régime !

C. E-D

nir pour uction ?

res pour débloquent la situation de querelle permanente entre les acteurs du logement. Force est de constater que leurs effets ont été de désorienter un peu plus les locataires et de rendre méfiants les propriétaires. La loi du 1er juillet 1948, dont l'esprit était généreux, devait en fait se traduire par de véritables rentes de situations pour certains locataires privilégiés et surtout par la dégradation du patrimoine que, faute de loyers suffisants, les propriétaires laissaient à l'abandon. Inversement, la libération des loyers sous le dernier septennat devait faire jouer à plein les mécanismes néfastes du libéralisme : éviction de locataires de bonne foi au profit de personnes plus fortunées et relance de la spéculation foncière en centre ville. Aussi, une nouvelle intervention de l'Etat ne pouvait être que suspecte aux yeux des propriétaires et des occupants.

DES PRINCIPES LOUABLES

En fait, la loi de janvier 1982 essaie de tenir une ligne de crête entre blocage et libéralisme absolu. Elle met de plus fin à certains vides judiciaires. Elle institue le principe de la concertation entre les parties pour fixer le montant des charges et les travaux à effectuer dans l'immeuble. Elle organise, et c'est sans doute le point le plus important, un mécanisme de modération de l'évolution des loyers sur la base d'une concertation au niveau national, l'Etat se réservant le droit de limiter des hausses trop fortes (en instituant une valeur plancher de cette évolution, l'Etat limite lui-même, son action). Enfin, la loi pose comme principe la stabilité dans les lieux du locataire de bonne foi, sur la base de baux de 3 ou 6 ans, avec tacite reconduction. En effet, seule une situation difficile du propriétaire pourra maintenant provoquer la résiliation du bail en cours. L'Etat met de plus fin à des vides juridiques, par la légalisation du contrat de location et de l'état des lieux, ce qui devrait avoir pour effet de réduire l'important contentieux juridique en la matière. Les principes sont donc louables, reste à voir s'ils collent avec la réalité du logement.

Le ministre a rappelé, lors de la présentation du texte à l'As-

semblée, le chiffre de 2.600.000 personnes physiques qui logent plus de la moitié des locataires français. C'est parmi ces gros bataillons que l'opposition a cherché une masse de manœuvre contre le projet de loi. Pourtant, qu'il s'agisse des propriétaires par vocation, détenteurs en moyenne de 3 à 5 logements et qui veulent rémunérer convenablement leur capital, ou des propriétaires par occasion qui louent leur unique bien pour en amortir l'achat, le texte, en empêchant notamment le blocage par décret des loyers, ne leur est pas défavorable. De plus l'indice d'évolution choisi en cas d'absence d'accord avec les locataires, suit généralement l'évolution des prix. De même, à l'exception de spéculateurs forcés, dont les agissements sont incompatibles avec une volonté de réduire l'inflation, le principe de la stabilité du locataire, ne devrait pas les gêner, s'il ne s'accompagne pas d'un maintien de fait dans les lieux sans possibilités d'action juridique rapide. Sur ce point l'engagement de M. Quillot de proposer au Garde des Sceaux, une procédure judiciaire rapide dans le cas de locataire de mauvaise foi, ou récidiviste, ne devrait pas rester lettre morte. Le fonds spécial d'indemnisation des propriétaires devra permettre de pallier aux situations sociales les plus graves.

Doit-on pour autant réduire les conflits propriétaire-locataires

à de simples désagréments dus au manque d'information des parties ? Certes l'idée de concertation et d'arbitrage de l'Etat n'est pas pour nous déplaire. Cependant on ne peut que constater qu'elle est d'abord instituée pour des raisons conjoncturelles, de lutte contre l'inflation. Or, à quoi servirait de réduire le contentieux juridique, de prôner la concertation et la modération des loyers, si le secteur privé du logement devient peu à peu la chasse gardée des plus riches à qui seront offerts des quartiers centraux aux charges foncières élevées, le secteur social aidé par l'Etat restant marqué par l'insolvabilité croissante des occupants et l'éloignement des centres urbains. M. Quillot vient de poser le cadre juridique des rapports entre les parties, en quelque sorte la règle du jeu, ce qui n'est pas à négliger. Reste maintenant à fixer le contenu d'une politique qui ne peut passer que par une réforme foncière hardie.

QUELLE RÉFORME FONCIÈRE ?

Si celle-ci doit permettre une maîtrise des cours du foncier, ce qui nécessite la mise en place d'un appareil fiscal de dissuasion, l'erreur serait de croire que seules des mesures autoritaires arriveront à enrayer l'éclatement du paysage urbain. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'Etat et les nouvelles collectivités décentralisées

ne pourront faire l'économie d'une stratégie, d'une politique d'incitation afin en particulier de ne pas casser l'élan donné à la construction qui devrait permettre, selon les vœux du ministre, de revenir au dessus des 400.000 mises en chantier annuelles.

Pour cela il convient d'abord de définir clairement les objectifs : c'est-à-dire d'une part de rendre les centre-villes accessibles aux locataires modestes afin de refaire des villes des lieux de brassage social où selon le mot d'Henri IV «les gras» et les «menus» pourront cohabiter; d'autre part de mettre un frein au développement des mégapoles déséquilibrées nées de la discrimination par les loyers et véritables gouffres à dépenses sociales, soit par l'éloignement des lieux de travail ou de cultures mais aussi par les effets induits : fatigue, délinquance...

Or, en se voulant en rupture avec la logique de marché du libéralisme, l'Etat peut disposer d'atouts puissants par la pression de son secteur aidé et par l'incitation dans le secteur libre. Dans le secteur aidé où il conviendrait de revigorer les organismes d'HLM des grandes villes qui devraient pouvoir intervenir plus systématiquement dans les opérations de rénovation urbaine ou de réhabilitation de bâtiments existants. L'obstacle à ces interventions semble être d'ordre politique : la recherche par de grandes municipalités de clientèles politiques de classes moyennes ou supérieures. C'est donc par le double moyen du renforcement de l'aide publique aux organismes sociaux et par l'intervention urbaine que l'Etat peut d'abord assurer son rôle de justice sociale dans le secteur aidé.

D'autre part, l'Etat doit prendre en compte des modifications de structure du secteur libre : la «petite» promotion immobilière semble perdre de plus en plus de terrain vis-à-vis de gros organismes semi-publics ou privés (tels que banques, caisses de retraites, etc.) qui cherchent, avant tout profit, à faire fructifier les masses d'épargne qu'ils collectent. Cette concentration de la maîtrise d'ouvrage privée devrait permettre à l'Etat et aux collectivités décentralisées de passer plus facilement des conventions de modération de loyers ou de relogement social auprès de ces organismes sans les agréger pour autant au secteur aidé.

Réforme foncière et stratégie publique ou replâtrage et confiance dans le marché, les inspirations de la nouvelle politique du logement devraient apparaître rapidement.

Christine MOINE
Cellule Urbanisme de la NAR

faut-il avoir peur du «pays basque» ?

Au moment où le Conseil constitutionnel approuve l'essentiel des réformes portant sur la décentralisation et le statut de la Corse, des élus locaux demandent la création d'un département basque.

Dans son désir de faire disparaître provinces et particularismes, la Constituante a créé les départements en 1790. Un étrange conservatisme, inconnu sous l'ancienne France, nous les a transmis presque sans modification, comme figés par deux siècles de centralisation. Si certains d'entre eux (parce qu'ils correspondaient à des provinces existantes*) ont eu, d'emblée, une «âme»; si d'autres l'ont acquise (pensons à la Vendée), d'autres sont restés des divisions administratives artificielles. C'est, notamment, le cas des «Pyrénées-Atlantiques» : on est toujours basque à Bayonne et béarnais à Pau. En revanche, aucun in-

dividu normalement constitué n'a jamais été «pyrénéen-atlantiste» ! Il ne faut donc pas avoir peur du «Pays basque» s'il correspond, ce qui est probable, au vœu des populations locales. Il reste que pareil précédent susciterait d'autres remises en cause, tant au niveau départemental que régional. D'où l'importance d'un pouvoir arbitral pour trancher dans les conflits locaux... En outre, le découpage administratif n'est pas tout : il nous faut observer de quels pouvoirs réels, notamment financiers et culturels, les élus disposeront avec la loi sur la décentralisation. Celle-ci remettra-t-elle en cause les féodalités politiques ? Pour cela, il faudrait un pouvoir au-dessus des partis...

A. SOLARI

* Auxquelles il faudrait d'ailleurs rendre leur nom : Touraine, Roussillon, Périgord... sont tout de même plus évocateurs qu'«Indre-et-Loire», «Pyrénées-Orientales» ou «Dordogne».

ce que veulent les communistes

Après le 24ème congrès du P.C.F., les objectifs des communistes semblaient moins clairs que jamais. Nous avons demandé à Philippe Robrieux de clarifier, pour les lecteurs de «Royaliste», des discours et des attitudes à première vue contradictoires.

● **Royaliste** : Qu'est-ce qui a changé dans la ligne politique du P.C.F. au 24ème congrès ?

Philippe Robrieux : En fait, le 24ème congrès du Parti communiste a vu la confirmation de la ligne suivie depuis l'été 1977.

Le problème pour la direction du P.C. est d'apporter sa contribution à la stratégie mondiale des Soviétiques qui se caractérise par l'offensive sur tous les fronts, ainsi que l'avouent quasi ouvertement leurs diplomates. Pour les Russes, cette phase a commencé, à partir de 1975, quand l'Angola, le Mozambique, l'Ethiopie, le Sud-Yémen, l'Afghanistan et le Nicaragua ont basculé dans leur camp.

Cependant cette stratégie rencontre un obstacle sous la forme de l'action de l'Internationale socialiste, notamment celle du P.S. et de François Mitterrand, depuis son discours de Cancun. D'où le mécontentement des Soviétiques qui s'expriment, diplomatie oblige, contre le Parti socialiste et non contre le gouvernement français...

La ligne générale du P.C.F. consiste à favoriser l'avancée du camp communiste dans le monde. Une preuve parmi d'autres peut en être trouvée dans la résolution adoptée par le 24ème congrès selon laquelle la dissolution des liens sociaux en France rend la situation «révolutionnaire». Révolutionnaire doit ici s'entendre



■ Marchais 1er ministre ?

au sens stalinien, ou plutôt néo-stalinien, du terme. Cela signifie non pas un soulèvement par le bas, comme le pensent les militants, mais la progression du P.C. par le haut, dans l'appareil d'Etat. Dans une certaine mesure cette tactique recouvre celle des communistes portugais en 1975 avec Vasco Gonçalves, qui opéraient par Mouvement des Forces Armées et «syndicalistes» interposés, par exemple pour tenter d'étouffer le journal «Respublica» qui les gênait dans leur tentative de prise du pouvoir. (Cependant la situation est différente, le P.C.F. est en position de faiblesse vis-à-vis du P.S.)

D'ailleurs la volonté exprimée lors du congrès de «libérer» l'information, et la pression entretenue par C.G.T. interposée sur la télévision et les journaux est significative. On a pu le constater récemment par la fréquence des délégations de plus en plus offensives dans les locaux de la presse écrite et parlée. Ainsi peut être entretenu un climat d'intimidation et obtenue une influence supérieure au poids réel du P.C. et de la C.G.T. De même, un peu partout, dans les entreprises, dans les régions, à propos du problème de la Sécurité, la C.G.T. s'efforce d'allumer ou d'attiser l'incendie.

● **Royaliste** : Cela semble pourtant peu crédible à première vue étant donné la présence de ministres communistes au gouvernement.

Philippe Robrieux : Bien au contraire ! C'est tout simplement la politique du double jeu. D'un côté le Parti profite au maximum des réalisations du gouvernement - d'abord parce qu'il ne peut pas être contre, du moins dans les grandes lignes, ensuite, parce que la direction du P.C. espère noyauter, ou influencer sur, l'appareil d'Etat. De l'autre côté, la C.G.T. travaille à multiplier les grèves, les actions de déstabilisation sous toutes les formes possibles. L'objectif est de faire monter la pression pour obtenir, de l'intérieur,



■ **Philippe Robrieux**. Né le 10 janvier 1936, agrégé d'Histoire, secrétaire général des étudiants communistes en 1959, il est notamment l'auteur de «Maurice Thorez, vie secrète et vie publique» et d'une monumentale «Histoire intérieure du Parti Communiste» dont les deux premiers tomes sont parus.

un nouveau partage du pouvoir qui, bien sûr, serait plus favorable aux communistes. C'est d'ailleurs le sens de la réponse de Marchais à un journaliste de la télévision qui lui demandait s'il n'aurait pas aimé être ministre. Marchais lui a dit, en substance, qu'il pouvait encore devenir premier ministre. Personne n'a pris cette réponse au sérieux. L'objectif est pourtant là ! Mais ce sont les socialistes qui gouvernent... La haute direction du P.C.F. est obligée de passer par une série de glissements progressifs obtenus par la combinaison du travail syndical et politique. Ainsi s'expliquent toutes les déclarations contradictoires lors du congrès, avec une résolution visant à allumer le feu sur le terrain et un discours de clôture de Marchais affirmant que les communistes sont des constructeurs et des partenaires loyaux du gouvernement du changement. Telle est la volonté politique du P.C.F., contrairement à ce que pense certains observateurs qui s'attachent à voir des luttes de tendance là où il n'y a que division du travail entre les représentants officiels du P.C. et la C.G.T.

● **Royaliste** : Comment cette ligne peut-elle se traduire d'un point de vue électoral et notamment pour les prochaines cantonales ?

Philippe Robrieux : Un phénomène important se dessine sous nos yeux : jusqu'à ce jour, la C.G.T. ne cesse de perdre du terrain lors des élections syndicales et professionnelles dans le collège

ouvrier. C'est un baromètre très sûr qui a déjà permis de pronostiquer la Bérésina électorale de Georges Marchais lors des élections présidentielles (1). Cette tendance persistant, on peut prévoir que le recul du P.C. va continuer lors des élections cantonales des 14 et 21 mars 1982. En 1967 la C.G.T. faisait nationalement, en moyenne, 52% des voix dans le collège ouvrier, elle semble tourner aujourd'hui autour de 32%.

En revanche, l'influence de la C.G.T. demeurant presque stable dans le second collège, celui des classes moyennes, employés et cadres, j'y vois, pour ma part, une marque de la réussite de la percée du P.C. dans les milieux chrétiens. Il faudrait à ce sujet parler du nombre considérable de militants et de cadres communistes venus depuis quelques années en droite ligne des organisations catholiques (JOC, JEC, etc.)

Il demeure cependant que les 15% de voix de Georges Marchais en avril 1981 sont le produit de la mutation profonde de la société française : un changement d'attitude et de mentalité qui a encore accentué les conséquences de l'inadaptation du P.C. aux réalités nouvelles.

C'est pourquoi la direction communiste ne réussira vraisemblablement pas à mener à bien sa tentative de récupération de l'électorat perdu au printemps dernier.

Le mode d'élection des cantonales est en principe favorable aux communistes, car on y vote plus pour des hommes que pour un parti, et le P.C.F. présente des candidats qui sont souvent de bons militants et des citoyens respectés. Mais, aujourd'hui, le P.C. a perdu, par sa faute, une bonne part du meilleur de son actif militant, et il va le payer.

Avant la proclamation de l'état de guerre en Pologne, le P.C. tournait autour de 15% des intentions de vote. Juste après le coup de force de Varsovie, un sondage - qui n'a pas été publié - enregistrait un nouveau et grave recul. Mais c'était à chaud. Depuis, nous ne disposons plus d'indications fiables et c'est pourquoi il est difficile de pronostiquer avec précision l'ampleur du reflux, au plan très particulier de l'implantation locale, des communistes français.

propos recueillis par Philippe Labarrière

(1) Royaliste 333.

d'outre-mer, et français ?

M. Emmanuelli, continuant sa tournée d'information dans les différents territoires et départements composant l'Outre-Mer français, donne à chacun l'occasion de s'interroger sur l'avenir de ces terres qui constituent un enjeu économique (avec la zone des 200 milles marins), un enjeu stratégique, et un enjeu culturel, immense au regard du projet français d'échapper aux impérialismes des deux super-puissances.

Là où la situation est la moins maîtrisée, et la mort tragique du grand «béké» Max Martin en est peut être un signe, c'est aux Antilles. Ailleurs, on peut affirmer que, (même si c'est pour le regretter), soit les jeux sont faits (Nouvelle Calédonie, Polynésie, Mayotte), soit la situation n'est pas encore cruciale (Guyane, Réunion), soit enfin il n'y a pas de véritable problème (St Pierre-et-Miquelon malgré les contestations du statut départemental qui s'y font jour, ou bien évidemment : Terre Adélie, ou îlot de Cliperton, dépourvus de population).

LES ANTILLES

Quand on parle des Antilles françaises, il faut déjà avoir à l'esprit une première caractéristique qui est l'existence d'une vie intellectuelle intense animée par des élites depuis longtemps formées à l'exercice des responsabilités (assumées au départ, le plus souvent, dans l'ex-Afrique française).

Or cette élite est traversée par des courants nouveaux qui débouchent sur un rejet de l'appartenance à la nation française.

A l'origine de la diffusion de cette prise de conscience négative il y a bien sûr l'expatriation d'une part importante de la population active vers la France. C'est en métropole que beaucoup de jeunes Antillais ont été confrontés aux problèmes du racisme et ont pris conscience de leur «négritude» selon le mot de Senghor, qui est l'ami de Césaire. Il faut aussi mentionner la fascination d'une partie de la jeunesse intellectuelle pour le castrisme, mais ce modèle n'est guère brillant pour une population qui, dans sa majorité, aspire à un niveau de vie égal à celui de la métropole. De plus, les intellectuels antillais savent qu'aucune des îles indépendantes des Caraïbes ne constitue un modèle de réussite.

L'économie antillaise fondée sur l'agriculture et le tourisme n'offre pas de perspectives correspondant à la poussée démographique que l'on y constate. Et, s'il y a volonté d'enracinement géogra-

phique et de solidarité régionale par certains responsables, elle est contrebalancée par des considérations objectives. On peut lire, par exemple, dans «Le Progressiste» de la Martinique, qu'il est difficile de développer une coopération pourtant souhaitable avec l'Etat de Saint-Vincent, dans la mesure où cet archipel a des productions plus concurrentes que complémentaires (la Martinique est déjà largement dépendante de Saint-Vincent pour son approvisionnement en poisson).

L'objectif de s'intégrer mieux dans l'environnement économique, se heurte au fait que le seul moyen évident d'assurer une vie économique décente aux Antilles françaises consiste pour longtemps encore en des échanges, (sinon en des transferts), avec la métropole.

Si bien que l'on peut affirmer que l'intérêt global des populations antillaises est aussi, pour longtemps, de rester dans la nation française, mais cela ne doit pas faire oublier qu'il y a dans ces îles des disparités sociales explosives qui poussent dans un autre sens ...



Pour ne dire qu'un mot de la Guyane, ce territoire extrêmement sous-développé et qui a subi une série d'échecs considérable, est pourtant le seul des quatre départements d'Outre-Mer où la balance commerciale tend à inver-



ser ses termes, même si elle reste très loin de l'équilibre. Il y a des investissements énormes à faire si l'on veut faire décoller ce territoire immense et dont les richesses sont encore à explorer. Qui peut douter qu'il y faudrait toute la puissance d'un grand pays ? Une chance de la Guyane est peut être à cet égard d'être vitale pour notre activité aérospatiale ?

LA RÉUNION

La Réunion n'a pas connu le bouillonnement intellectuel des Antilles. Cependant la volonté d'enracinement est importante, même si la conscience d'une identité réunionnaise n'est pas encore très développée. Sur le plan économique, les problèmes sont ceux du surpeuplement, de la monoculture, du coût de l'énergie, de l'isolement géographique. Là encore des investissements colossaux seraient à faire.

Quant à Mayotte, les habitants de l'île peuvent se féliciter d'avoir réussi à garder la nationalité française. L'effort d'équipement depuis trois ans n'y a pas été négligeable, il contraste avec la situation sur les autres Comores, et l'on voit des Comoriens qui réclament naïvement le retour à la France ... Mais l'avenir de Mayotte, comme peut-être -mais à bien plus longue échéance- celui de la Réunion, dépend en partie de la capacité de la France à mener une politique efficace en Afrique, à résister aux pressions de l'O.U.A. tout en préservant ses positions. Il faudrait pour cela une politique audacieuse et imaginative.

POLYNÉSIE - CALEDONIE

A moins d'être aveugle il est impossible de ne pas voir que les gouvernements qui se succèdent en France depuis une dizaine d'années ne font, ni même ne disent, rien de décisif pour démentir l'idée que ces terres accèderont un jour ou l'autre à l'indépendance. Pour la Nouvelle Calédonie, cette indépendance n'est possible que si un semblant

d'équilibre est établi entre les trois communautés, autrement ce sera l'affrontement et la tragédie qui profitera avant tout à l'impérialisme secondaire de l'Australie. Pour la Polynésie, rien ne presse semble-t-il, une «décolonisation» ne remettrait d'ailleurs pas en cause, du moins dans un premier temps, l'influence de la France que permettent des populations largement francophones.

QUEL AVENIR ?

Mais pourquoi dresser un tableau aussi pessimiste, au risque de susciter des débats passionnels qui ne serviraient qu'à obscurcir la question. Serions-nous inconscients de l'enjeu que représentent pour une nation qui a un projet international, des territoires qui lui permettent d'affirmer sa présence en différents points du globe ? Non, mais ce qui rend pessimiste c'est d'abord la mauvaise conscience des socialistes, suivant par tous leurs textes, même si on n'en est plus au «programme commun» qui annexait les TOM-DOM aux chapitre relatif à la politique étrangère. Cette mauvaise conscience n'est-elle pas celle des Français ? Toute la question est de savoir quel contenu on entend donner au terme de nation ... C'est la dernière fois avant longtemps qu'est proposé à notre pays de considérer que la nation peut comporter des peuples largement différents, géographiquement, culturellement, ethniquement ... Conception qui ne va pas dans le sens d'une France repliée sur elle-même, où les corporatismes priment sur la conscience de la communauté d'intérêts.

Frédéric AIMARD

**n'oubliez pas
24 et 25 avril
journées
royalistes**

andré fontaine : «sortir de ce mythe le monde soit divisé par

Rompre avec l'esprit de Yalta nous semble une nécessité qui doit inspirer la politique étrangère de la France aujourd'hui. Est-ce possible ? Cette interrogation est l'objet de l'enquête que nous menons dans «Royaliste» depuis un mois et demi.

Après Philippe de Saint Robert, Roger Pannequin et Olivier Germain-Thomas, c'est à André Fontaine, rédacteur en chef du «Monde» que nous sommes aller poser la question : «Quelle a été selon vous la portée des accords de Yalta ?

André Fontaine : A mon avis Yalta appartient à la préhistoire. Tout a commencé, pour l'histoire contemporaine, avec les deux explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki sans lesquelles la guerre aurait duré encore plusieurs mois en Extrême-Orient. Sans ces explosions, les Soviétiques auraient participé à l'occupation du Japon, auraient reçu une zone d'occupation et peut-être, la guerre froide aidant, aurions-nous eu une répétition au Japon de ce qui a conduit à la division de l'Allemagne. Je crois donc que l'on accorde trop d'importance à l'accord de Yalta, dans la mesure où il est antérieur à l'apparition de l'arme nucléaire.

● **Royaliste :** L'arme nucléaire a-t-elle figé les situations ?

André Fontaine : Elle a changé les dispositions des Américains. A Téhéran en 1943, comme à Yalta en 1945, Roosevelt a dit, à plusieurs reprises, à Staline, qu'il retirerait les troupes américaines d'Europe dans un délai d'un an après la capitulation du Reich. C'est pourquoi il est totalement aberrant de croire que l'on a partagé l'Europe à Yalta. A la limite, l'Europe entière aurait pu subir l'effet de la prédominance absolue des Soviétiques dans le domaine des armes classiques et des effectifs si les Américains n'avaient pas disposé de l'arme nucléaire et fait sentir ainsi qu'ils pouvaient opposer une résistance à la progression soviétique en Europe. C'est ainsi qu'ils ont dressé la ligne qui a été décidée en 1947 et non en 45.

● **Royaliste :** Les changements qui interviennent en ce moment dans la nature des armes nucléaires peuvent-elles conduire à de nouvelles transformations ?

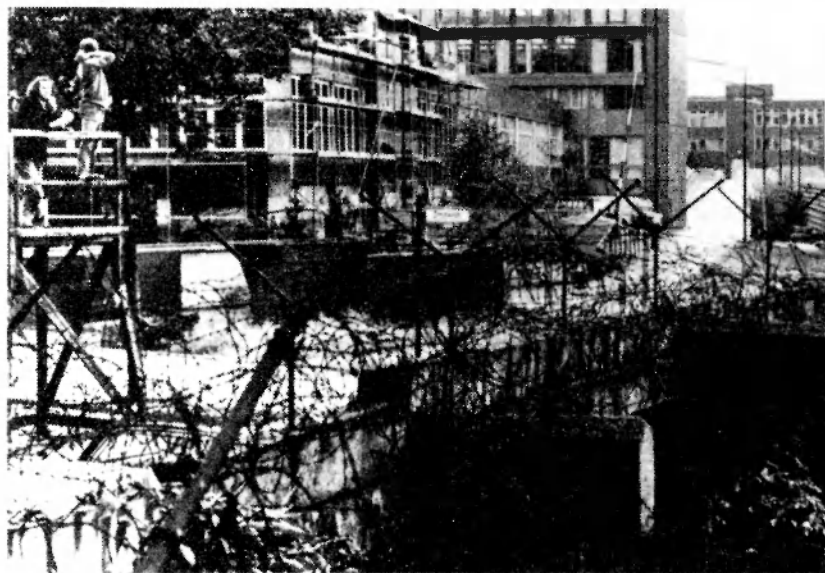
André Fontaine : la transformation a été matérialisée par l'accord SALT de 1972 entre Nixon et Brejnev. Il ne faut jamais oublier qu'à l'époque de la

crise des fusées de Cuba, les Américains disposaient de cinq fois le potentiel stratégique des Soviétiques, ce qui contribue à expliquer la reculade précipitée de Khrouchtchev devant la mise en demeure américaine. Il est extraordinaire de constater qu'en dix ans les Soviétiques ont obtenu la parité de ces potentiels. L'accord SALT 1 consacre cette parité. Et s'il y a en réalité une certaine supériorité soviétique c'est à cause du mépris des Américains pour les capacités technologiques des Russes. En 1972, alors qu'ils étaient eux-mêmes arrivés à doter leurs fusées d'ogives multiples, ils avaient cru, ce faisant, avoir pris une avance que les Soviétiques mettraient très longtemps à rattraper. Ils leur ont donc concédé



■ «Helmut Schmit a le premier pris conscience du danger que faisaient courir les fusées russes à l'Europe.»

un nombre supérieur de fusées que ce qu'ils se donnaient à eux-mêmes. Or, dans un délai de deux ans, deux ans et demi, les Soviétiques ont rattrapé leur retard. Si bien que, aujourd'hui, les Soviétiques disposant sur le terrain conventionnel d'une évidente supériorité, les Américains risquent de ne pas être en mesure de porter assistance à l'Europe.



■ le mur de Berlin : une ligne inchangée depuis 1945

● **Royaliste :** Quelle est votre conception des stratégies militaires actuelles.

André Fontaine : Actuellement nous avons une situation de fait : la supériorité de l'URSS, en matière d'effectifs et d'armements conventionnels, et en matière d'armements tactiques grâce aux fusées SS 4, SS 5 et SS 20. Il ne faut pas oublier qu'un SS 20 est une fusée ayant une portée de près de 5000 km, qu'elle comporte 3 charges nucléaires de 300 kT chacune (celle d'Hiroshima n'était que de 14 kT). Ces fusées sont dite «euro-stratégiques», c'est-à-dire qu'elles sont utilisables dans une confrontation stratégique ayant comme objectif l'Europe. Le premier à avoir pris conscience du danger que faisaient courir ces fusées à l'Europe, pour ainsi dire prise en otage désormais, fut Helmut Schmidt. J'ai entendu personnellement Schmidt déclarer dans un colloque que les Américains lui avaient déclaré que cela «ne le regardait pas». Il a fallu qu'il aille devant l'Institut des Etudes Stratégiques à Londres en 1977, lancer un appel tout à fait solennel et public pour finir par inquiéter les Américains.

Les appels de Schmidt ont abouti à la double décision de l'OTAN en 1979, qui prévoyait à la fois la mise en place des Euro-missiles destinés à compenser les armes euro-stratégiques soviétiques, et en même temps à une proposition faite aux Soviétiques de conclure un accord sur le

nombre des armes du «théâtre d'opérations».

Ces dernières négociations se sont engagées à Genève en décembre dernier, et il est significatif que l'affaire polonaise ne les a en aucune manière interrompues. De même il est significatif que lorsque Alexander Haig a rencontré Gromyko, à Genève, fin janvier, il a discuté pendant 8 h 30 avec son interlocuteur alors que ses déclarations laissaient prévoir que le dialogue ne pourrait pas durer plus de cinq minutes : l'un voulant parler de la Pologne, ce que l'autre refusait catégoriquement ...

● **Royaliste :** Peut-on envisager cet après-Yalta évoqué à Noël par M. Mitterrand, notamment pour un pays comme la Pologne ?

André Fontaine : Je pense que le président de la République connaît assez bien l'histoire pour savoir que la Pologne n'a pas été attribuée à qui que ce soit à Yalta. Le fait est que, à la fin de la guerre, les Soviétiques étaient déjà en Pologne et que personne, y compris le général de Gaulle, n'a jamais imaginé un moyen pour les en déloger. Les Occidentaux n'allaient pas envoyer un ultimatum avec l'arme nucléaire à la clé, quand ce ne serait que parce que les Américains n'en disposaient pas à ce moment là. La disproportion entre les effectifs soviétiques et ceux des alliés rendait impossible une action de force. Sortir de Yalta, c'est sortir de ce mythe qui veut que le monde soit divisé par un traité. Pourquoi respecteriez-

qui veut que un traité...»

nous cet accord secret, alors que tous les traités, par définition, sont remis en question, déchirés, violés, contournés, les uns après les autres ? Les armées soviétiques et américaines se sont rencontrées sur une certaine ligne, et les efforts n'ont pas manqué depuis 1945-1947 pour modifier cette ligne, mais personne n'y est encore arrivé. Les Russes n'ont pu faire sauter cette tête de pont occidentale que représente Berlin-Ouest parce qu'il y avait la logique des armes nucléaires. A la limite, on peut imaginer qu'au moment où les Américains avaient une très grande supériorité nucléaire, en jouant très gros jeu, ils auraient pu obliger les Russes à reculer, notamment au moment de l'affaire hongroise. Mais, maintenant c'est trop tard.



■ Berlin-Ouest, la tête de pont occidentale

Que peut-on imaginer maintenant ? Deux logiques : la première, malheureusement la plus probable, c'est la continuation de ce qui se passe actuellement, c'est-à-dire d'autres affaires comme celles de Pologne et la course aux armements; la deuxième est que, saisis d'une soudaine sagesse les dirigeants soviétiques se disent que la Pologne est allergique à leur idéologie, leur système, voire leur protectorat, et que par conséquent ils accordent à la Pologne une autonomie interne, tout en confirmant son appartenance au pacte de Varsovie.

Cette dernière solution est peu envisageable compte tenu de la sclérose des dirigeants soviétiques. On aurait pu croire que l'évolution en Pologne se stabiliserait sur un point de fait, et non pas de droit, acceptable par les So-

André Fontaine est depuis 1969 rédacteur en chef du «Monde» après en avoir dirigé pendant dix-huit ans le service Etranger. Il est l'auteur d'une *Histoire de la guerre froide*, d'une étude sur Mai 68 : *La guerre civile froide*, de divers essais dont le plus récemment paru : *Un seul lit pour deux rêves*, fera prochainement l'objet d'une analyse dans nos colonnes.

André Fontaine est également membre du conseil d'administration de l'Institut Français de Relations Internationales.

viétiques, mais à partir du moment où Solidarité réclamait des élections libres et lançait un appel à tous les travailleurs du bloc socialiste, il était évident que, tôt ou tard, le poing soviétique s'abattrait. Comme, de plus, je vois très mal comment le général Jaruzelski arrivera à remettre au travail un pays qui ne travaillait pas déjà avant, et comment il pourrait réussir sans aucun allié dans la société polonaise, il risque de s'abattre à nouveau.

● **Royaliste :** A votre avis n'y a-t-il pas du côté de l'empire soviétique des facteurs qui permettraient d'envisager soit un éclatement sous la pression des nationalités, soit une désintégration du fait d'une maladie grave du pouvoir ?

André Fontaine : Je pense que cette extension géographique qui frappe tout le monde - au cours de ces dix dernières années une demi-douzaine de pays sont tombés dans la sphère d'influence soviétique - n'est pas forcément un facteur de renforcement; par tout, dans ces pays, les Soviétiques rencontrent une forte résistance. L'empire est en crise d'attente cependant il a montré au cours de l'histoire une grande capacité d'absorption des épreuves.

Il faut sans doute souhaiter qu'arrive au pouvoir une génération qui connaisse mieux le monde extérieur, soit plus réaliste, et moins marquée par l'idéologie simplificatrice à laquelle les Soviétiques ont été habitués, et en vienne à envisager des solutions à la Finlandaise.

propos recueillis
par Bertrand Renouvin
et Frank
Widroiajegodomitcher

le butin de guerre de yalta

Le Président de la République a ouvertement mis en cause le Traité de Yalta. Bravo ! Ça fait longtemps qu'on attendait une telle prise de position de la part de la France, notamment depuis 1956 et 1968.

«Tout ce qui permettra de sortir de Yalta sera bon, à la condition de ne jamais confondre le désir que nous en avons et la réalité d'aujourd'hui (...) sachons mesurer les lenteurs de l'Histoire.»

C'est bien parlé, on ne peut le nier, mais que compte faire la France dans l'immédiat, car cette déclaration s'apparente davantage à un appel provisoire à la résignation qu'à un cri de guerre diplomatique. Notre Président a fait un beau geste, il n'y a pas à dire le contraire. Mais nous pensons bien qu'il n'est pas capable de croire que le monde lui tiendra compte de ce beau geste si la Pologne et les Polonais - qui eux ne peuvent plus attendre - se font écraser pour rien.

«La vie vaut-elle plus que l'honneur ? L'honneur plus que la vie ? Qui ne s'est pas posé une fois cette question, ne sait pas ce que c'est que l'honneur ni la vie.» «Il est bon d'épargner les hommes, mais il en est des hommes comme de l'argent : une trop grande économie aboutit parfois aux mêmes résultats qu'une excessive prodigalité. Toutes les erreurs de calcul se paient. Il ne faudrait pas les faire payer par autrui.» (Georges Bernanos).

Nous ne sommes pas particulièrement pro-américains, mais apparemment nous sommes contraints de reconnaître que le Président des Etats-Unis s'est efforcé de concrétiser cette mise en cause du partage de Yalta, ou du moins de l'idée que les Russes s'en font. Il s'est, comme on dit, «mouillé», mais l'Europe refuse de prendre le risque de se jeter à l'eau avec lui. En 1940 nous condamnions l'isolationnisme américain, aujourd'hui c'est le contraire. Lorsque la température monte à l'Est, l'Europe crève de froid.

Que nos voisins fassent ce qu'ils veulent, c'est leur affaire. L'affaire de la France est de ne

pas manquer à sa mission de protectrice des peuples et des droits de l'homme.

Nous faudra-t-il attendre quarante ans de plus et continuer à accepter d'être traités comme un butin de guerre, car le partage de Yalta n'est pas autre chose.

Quant à vous, chers Amis Polonais, dont l'héroïsme légendaire a bercé notre enfance à travers un livre admirable : *Les Faucheurs de la mort*, qui pour seul soutien ne demandez que nos prières, nous rappelant ainsi la Vocation spirituelle de la France. La Chrétienté française, le front des Cathédrales au secours de la Chrétienté polonaise. La confiance que vous avez toujours mis en nous et qu'aucune déception n'a paru même entamer, nous vous disons que vous ne vous trompez pas, vous savez que si bas qu'il nous sera peut-être encore imposé de descendre nous ne nous ferons jamais tout à fait complices du mensonge universel. Oui, vous savez que le mensonge ne nous aura jamais tout entier, corps et âmes. Vous savez que cette modeste part de vérité pourra suffire un jour à rallier les consciences. Vous savez qu'à un monde de violence et d'injustice, au monde de la super bombe atomique, on ne saurait déjà plus rien opposer que la révolte des consciences, du plus grand nombre de consciences possible. Ce que vous attendez de nous - comme aussi beaucoup d'autres hommes en beaucoup de lieux de la terre - ce sont les idées libératrices qui porteront partout le signal de l'insurrection de l'esprit. «Lorsque nous aurons - à Dieu ne plaise ! - déçu cet espoir, nous ne mériterons plus de porter le nom de nos pères, nous ne mériterons plus d'être appelés Français.»

Jean-Loup BERNANOS

ballanche : un anti-léviathan

La philosophie politique n'a cessé d'être stimulée et évaluée, depuis deux siècles, d'après l'événement fondateur que constitua la Révolution française. Les royalistes du XIX^{ème} se rangèrent dans le camp contre-révolutionnaire. Les éditions Garnier viennent de rééditer Ballanche (1), un royaliste libéral qui déjoue toutes les tentatives de classification politique en vigueur.

Tout aurait dû inciter Ballanche à exéquer la Révolution. Sa jeunesse fut toute entière dominée par l'horreur du siège de Lyon occupé par les insurgés royalistes et fédéralistes et repris après de nombreux massacres par les troupes de la Convention en 1793. Il demeura, toute sa vie, défiguré des suites d'une trépanation opérée dans l'intention de remédier à la grave maladie nerveuse que cet événement lui causa.

Si le pessimisme est l'apanage des contre-révolutionnaires, Ballanche ne peut être rangé parmi eux, il reste résolument optimiste et pense que la Révolution a inauguré une ère nouvelle qui doit être acceptée dans toutes ses conséquences. L'ère des castes est enfin révolue, dit-il. La Révolution n'a été qu'une étape de l'émancipation progressive des sociétés. Il se sépare, nettement, en cela, de Bonald et de Maistre qui ne voient dans la Révolution qu'un châtement du ciel et un pas de plus vers la décadence. Ballanche, reprenant la conception romantique de l'histoire de Louis-Claude de Saint Martin (un royaliste mystique qui exerça une profonde influence sur Bonald, Maistre et Chateaubriand) a une vision optimiste de l'histoire. Elle explique son libéralisme sous la Restauration. Alors que les royalistes se constituent en un parti Ultra qui cherche à assouvir ses

désirs de revanche en faisant du roi sa chose, Ballanche ne va cesser de se poser en partisan de la Charte. Confiant dans le «pendule régulateur du mécanisme constitutionnel» des deux Chambres, il milite pour que le roi dispose de plus de pouvoirs, afin qu'il tienne son rôle d'arbitre et résiste aux pressions des Ultras. Contenus par Louis XVIII, ceux-ci vont cependant rentrer en force au gouvernement sous Charles X avec le ministre Polignac, et mettre fin aux espoirs que Ballanche plaçait dans la monarchie constitutionnelle. Sa mort, en 1847, l'empêcha de voir la chute de la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe.

CONTRE LA FAUSSE ALTERNATIVE DIEU / LE PEUPLE

Pénétré des doctrines théocratiques de Bonald et de Maistre il en avait dénoncé le danger dès les premières années de la restauration. Les royalistes effrayés par la Révolution se sont alors réfugiés dans la religion et ne voient dans la monarchie qu'un pouvoir de droit divin institué, selon Bonald, pour forcer les hommes à être bons. Ballanche, fervent chrétien - il sera membre à Lyon de «la Société Chrétienne», prône cependant une monarchie laïque. Dans le «6^{ème} entretien», il développe

sa thèse : le christianisme a pénétré tous les éléments de la société aussi n'est-il d'aucun intérêt de vouloir un Etat catholique car il ne peut plus y avoir de morale que la morale chrétienne; «le christianisme est le contraire de la théocratie». Une position qui ne pouvait lui attirer que les opprobres des Ultras sans lui rallier pour autant les sympathies des Jacobins. Il s'oppose, en effet, et avec autant de force, aux théories contractuelles du pouvoir. En accord avec Bonald et en des termes que l'on retrouvera dans Maurras, Ballanche donne la primauté à la société et s'oppose au «prétendu état de nature» de Rousseau. L'homme n'a de droit qu'autant que la société lui en donne. Comme le remarque Julliard dans un article élogieux du «Nouvel Observateur» (2), Ballanche refuse la fausse alternative sur laquelle repose, depuis la Révolution française, le problème politique de la souveraineté : Dieu ou le Peuple. L'une comme l'autre sont fausses parce qu'excessives. Et Ballanche s'efforcera de faire dialoguer les thèses de Rousseau et des Théocrates afin qu'elles se corrigent mutuellement. Les théories théocratiques ou contractuelles, loin de limiter le Prince le renforcent en dépossédant les hommes du pouvoir au nom d'instances idolâtrées (Dieu ou le Peuple). Pour Ballanche, le Pouvoir doit être rétabli dans son rôle arbitral. Le Prince ne cesse pas de représenter la société dont il a été établi le chef quoiqu'il gouverne en vertu du droit divin. Un droit divin qu'il définit de manière large «le droit divin n'est que ce qui n'est pas le dogme de la souveraineté du peuple.» La légitimité d'un chef de dynastie c'est le consentement des peuples, mais c'est également son respect des principes religieux et moraux.

QUAND JULLIARD RENCONTRE BALLANCHE

On pourrait s'étonner que Julliard qui représente, avec Rosanvallon et Viveret, le courant de pensée le plus intéressant du P.S., nous invite à relire Ballanche. C'est que la problématique Ballanchienne sur le pouvoir rejoint celle des nouveaux philosophes (3) et des nouveaux socialistes. La barbarie stalinienne et nazie les ont amené à repenser le pouvoir. Le pouvoir est incontournable, et vouloir le supprimer ou le faire dépérir aboutit toujours à son renforcement. Les théories



contractuelles du pouvoir portées à l'extrême ont abouti à ce que Talmont appelle la «démocratie totalitaire». L'Etat moderne qui est né sous les auspices de la volonté générale, de la délégation de souveraineté, c'est l'Etat «socialiste» que Staline et Mao ont porté à sa perfection. Il faut donc, dit Julliard, porter le fer à la racine du mal et «dénoncer dans la volonté générale un «concept introuvable» qui, sous prétexte de donner la parole au peuple n'a cessé de justifier son asservissement». (4) Le «circuit court» - le gouvernement c'est le peuple et inversement - conduit au despotisme car, et nous ne pouvons que le suivre, «il ne comporte ni arbitre, ni recours, ni contre-poids».

C'est ici qu'intervient Ballanche. Il n'est qu'un circuit trinitaire; Dieu, le Prince et le Peuple, pour légitimer le pouvoir et donner du jeu au système. Le Prince ne sera qu'un fondé de pouvoir qui ne tirera sa légitimité que du respect de la loi divine. En cas de transgression, la révolte du peuple sera légitime. L'Etat est «réduit» ainsi à son rôle de médiateur.

Que Julliard dise que l'ouvrage de Ballanche est «un anti-Léviathan et un anti-contrat social» est alors sous sa plume un véritable éloge. Et pour nous une raison supplémentaire de le lire.

H. Bocquillon
et O. Moulin

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

(1) Pierre-Simon Ballanche - *Le vieillard et le jeune homme* - Editions Garnier. Prix franco : 90 F.

(2) Jacques Julliard - *Avez-vous lu Ballanche ?* - «Nouvel Observateur» numéro 898.

(3) Lire à ce sujet le premier chapitre du *Testament de Dieu* de Bernard-Henri Lévy.

(4) Jacques Julliard - *Contre la politique professionnelle* - Seuil. Prix franco : 50 F.

Joachim de Flore ? Vague souvenir des synthèses historiques. Sans doute un hérésiarque du Moyen Age, comme il y en eut beaucoup. Pourtant le souvenir est récurrent. L'énigmatique figure de ce cistercien calabrais réapparaît souvent dans les grandes controverses et même les plus modernes. *«Aujourd'hui, Joachim de Flore est plus actuel qu'Augustin»*, écrivait en 1964 Moltmann à Karl Barth. Un regard sur le Moyen Age fait toujours ressurgir son insistante présence. Au temps de François d'Assise, il a pu apparaître comme le spirituel parfait, prophète d'une ère de purification radicale, ascète libérateur des mondanités. Et pourtant, François n'était pas disciple de Joachim, et son œuvre apporte au fond le plus total démenti à l'abbé de Flore. Ce n'est pas que ce dernier fasse vraiment figure d'ennemi. Dans sa délicieuse biographie du poverello Omer Englebert trace un beau portrait du Calabrais. *«Cet homme doux et pur éprouvait pour le Christ une tendresse brûlante; il aimait la nature d'une dilection fraternelle et réchauffait sur son cœur le visage des agonisants pour les aider à mourir; il vivait dans le dénuement, professait que rien ne rapproche de Dieu comme la pauvreté volontaire, et montrait beaucoup d'éloignement pour la science inutile : «La dialectique, écrivait-il, ferme ce qui est ouvert, rend obscur ce qui est clair, engendre les vains discours, les rivalités et les blasphèmes, comme le prouvent ces scribes arrogants qui, à force de raisonner, sombrent dans l'hérésie.»...»*

Joachim de Flore n'en fut pas moins l'initiateur d'un des plus grands mouvements de pensée, dont les ondes n'ont fait que se développer jusqu'à nous après avoir traversé les siècles. Le père de Lubac, l'un des théologiens majeurs de ce pays qui n'en compte plus guère, vient d'établir minutieusement l'arbre généalogique de Joachim, son immense postérité spirituelle. A lire les deux tomes de cet ouvrage, on se prend d'un certain vertige. Peu d'hommes ont inspiré autant d'autres, surtout parmi les génies et les figures les plus marquantes de la pensée. De Thomas Münzer à Schelling et à Hegel, de Joseph de Maistre à Saint Simon, de Lamennais aux grands Russes et à la Pologne, c'est vraiment prodigieux ! Et il faut toute la probité et l'exactitude d'un grand savant pour pouvoir saisir d'un même regard tant de contrastes, sans jamais trop appuyer le trait et en prenant garde au contraire de restituer les nuances d'un écrivain et d'un penseur. A lire ce monument de culture, à savourer tant de finesse d'analyses, on se demande si l'actualité littéraire n'échappe pas au meilleur de l'érudition du temps. Je n'ai guère lu de recensions du Père de Lubac, à un moment où les feuillets traitent interminablement de choses qui ne valent rien. Ce n'est pas nouveau ...

Joachim est au cœur d'à peu près toutes les philosophies de l'histoire, dans la mesure où toutes convoient plus ou moins une mutation radicale qui est en même temps d'ailleurs transformation anthropologique. Le saint abbé est l'inspirateur de cette tendance toujours renaissante pour avoir le premier imaginé un règne de l'Esprit. Pour lui le règne de la troisième personne commencera lorsque l'Eglise ne vivra plus sous la lettre pure de l'Evangile mais sous l'in-

la postérité de joachim de flore

telligence de l'esprit. Il a raconté lui-même comment il reçut subitement la révélation qui lui donna la compréhension décisive de l'Ecriture. Depuis cette conception a été reprise sous les formes les plus diverses. Chez les spirituels c'est l'espérance que l'Eglise mystique de Jean succèdera à celle lourdement institutionnelle de Pierre. Chez Hegel, comme le montre le Père Chappelle, commentateur très autorisé : *«La révélation de la Trinité ne trouve pas ses références décisives dans l'Événement évangélique où se contemplerait symboliquement la Paternité intelligible de Dieu, mais dans l'avènement de l'Esprit où se reconnaît spéculativement l'Accomplissement anagogique du Devenir chrétien»*. Il s'agit toujours d'estomper la réalité de l'œuvre du Christ à travers son œuvre réelle pour se vouer à l'Esprit qui fait décoller de cette réalité par trop prosaïque. Cela se fait forcément par l'occultation consciente ou non de l'avènement et de l'Événement du Verbe incarné.

Le Père Fessard, qui aimait Hegel, avait pourtant montré comment il en était venu *«à se substituer au Christ lui-même et à proposer son propre système comme ultime révélation de la vérité divine. Comment, à ce verbe simplement humain, la Vie de l'Esprit aurait-elle pu rester enchaînée et avec elle la vie et la vérité de l'histoire et de la nature simplement humaine?»* Tous les philosophes de l'histoire en sont plus ou moins là. Que Giambattista Vico ait totalement échappé à cette réduction peut être considéré comme hautement significatif. Il serait vraiment un des rares qui ne fassent pas désespérer d'une réflexion totalisante sur l'histoire. Mais justement son anticartésianisme le protège de la tentation d'une maîtrise rationnelle du temps qui aboutit forcément à le trahir et finalement ignorer fondamentalement ce qu'il est. Vico ne fait pas de théorie du progrès. Il est très proche, nous dit le Père de Lubac, du prologue de l'Ecclesiaste : *«Ce qui fut, cela sera; ce qui s'est fait se refera; et il n'y a rien de nouveau sous le soleil ...»* Le Napolitain échappe pourtant aux cycles des civilisations traditionnelles

dans la mesure où pour lui, selon l'heureuse expression de Michelet, c'est «sous l'œil de la Providence» que «tous les peuples mènent le chœur éternel de la vie et de la mort». Il y a un gouvernement civil de la Providence. Cela est capital : la Providence n'est pas l'Esprit hégélien immanent à l'histoire.

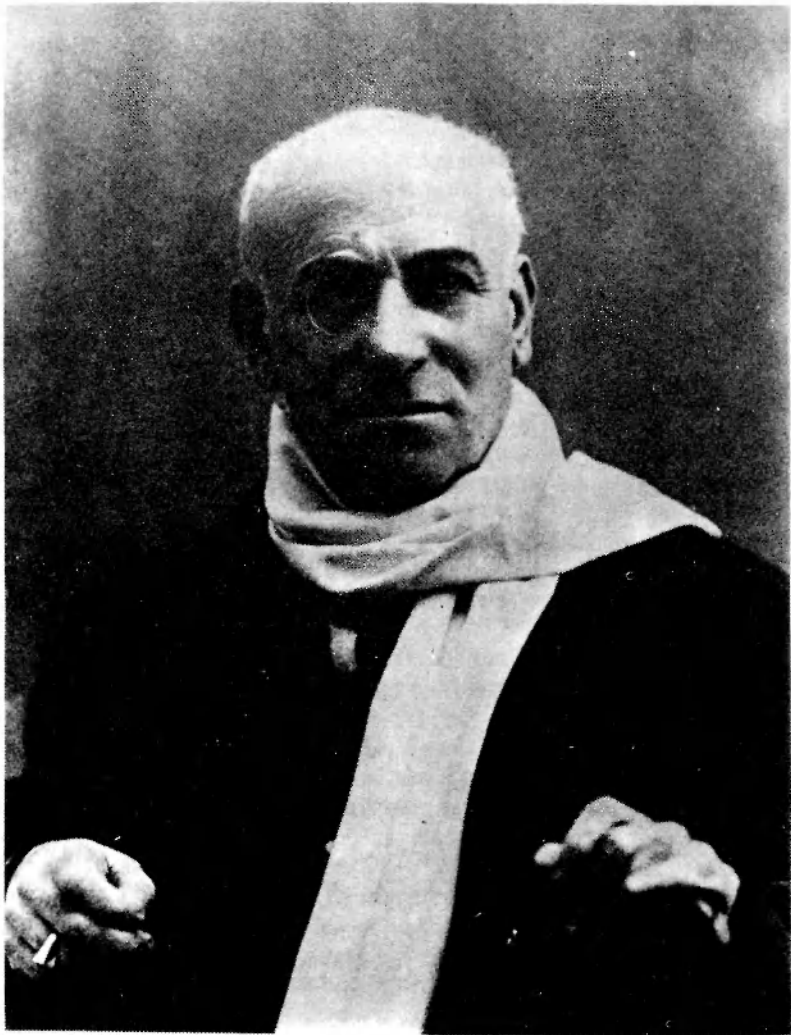
Que le courant cartésien ait totalement recouvert la voix de l'auteur de la *science nouvelle* pourrait nous expliquer comment la philosophie de l'histoire qu'elle se veuille athée ou chrétienne n'a cessé de se précipiter dans les mêmes impasses et de se vouer aux mêmes illusions millénaristes. La période du Concile Vatican II a été fertile chez les catholiques en nouvelles pentecôtes, en volontés de rupture avec une institution rendue coupable de tous les maux et en espoirs toujours repris de communautés de purs spirituels affranchis des contingences et des aliénations. C'est Marcel Légaut qui annonce «une transformation d'une ampleur jamais conçue», c'est le jésuite Michel de Certeau qui rêve d'une conversion fondamentale de la culture analogue à ce que fut la conversion de l'ancien au nouveau Testament.

Le Père de Lubac montre que toutes ces tentatives renouent de quelque manière avec l'âge de l'Esprit de Joachim de Flore dont l'importance paraît ainsi contemporaine. Mais peut-on dans une ère culturelle judéo-chrétienne échapper à l'énigme d'une histoire travaillée par l'espérance ? C'est pourquoi d'ailleurs j'exprimerai un regret au savant théologien. Je trouve qu'il a eu grand tort d'abandonner le chapitre sur Léon Bloy dont il avait pourtant conçu le projet en commençant. Il me semble que le mendiant ingrat est tout à fait représentatif de cette lignée continue de chrétiens qui n'ont pas abandonné l'attente eschatologique impatiente de leurs pères dans la foi. S'il n'attend plus que les cosaques ou le Saint Esprit, le cher Léon Bloy fait partie de ces veilleurs qui guettent les signes apocalyptiques du retour. Grignon de Montfort lui aussi a été suspecté de la même forme de joachinisme. C'était le signe d'une identique impatience.

D'ailleurs l'histoire si on la délivre de ses chaînes et de son rationalisme trop court n'exige-t-elle pas pour être comprise dans ses profondeurs, ses énigmes, ses retours, ses scandales, d'être pénétrée par cette attente incessante d'une révélation qui enfin l'investira d'un sens qui ne sera pas le sens étriqué du progrès ou d'une révolution mensongère ? Il me semble que notre temps est mûr pour une nouvelle floraison de philosophies ou de théologies de l'histoire. La redécouverte de Vico facilitera l'émulation tout autant que le déclin de l'illusion dont un bon moine du XII^e siècle se rendit coupable. Des travaux ont déjà paru qui sont prémonitoires. Je pense aussi bien à Pierre Boutang (son Apocalypse du désir, Reprendre le Pouvoir...) à Urs Von Balthasar et à son ouvrage fondamental (De l'Intégration, aspects d'une théologie de l'Histoire, chez Desclées de Brouwer). L'histoire demeure une grande tâche pour la pensée.

Gérard LECLERC

Henri de Lubac - *La postérité spirituelle de Joachim de Flore* - 2 tomes, Lethielleux, collection «Le Sycomore».



vie et mort de max jacob

Comme le voyageur spirituel, le livre de Pierre Andreu se hâte vers le soir, vers les dernières lignes du dernier chapitre, elles avouent l'espérance de la résurrection, l'attente du jour où autour de Max Jacob « nous serons tous réunis, les amis de la rue Nollet et les amis de la rue Ravignan - et pourquoi pas dans une rue Nollet, un hôtel Nollet célestes - Max, Louis, Pierre, Jacques, Julien, moi-même, ses amis, ses amis, pauvres amis, pauvres pécheurs, pour lesquels il a tant prié à la messe ».

La biographie très complète de Pierre Andreu n'a pas pour ambition l'explication de l'homme par l'œuvre ou l'explication de l'œuvre par l'homme, elle est une manière pour Pierre Andreu de se tenir auprès de son ami, une manière de savoir son ami et de nous transmettre quelque chose de la personne de Max Jacob, autorisant l'amitié, les œuvres seules pouvant susciter notre admiration.

Le mystère de la parole poétique se conçoit à partir du mys-

tère de l'existence de la personne. Les talents de Max Jacob (il est peintre aussi) sont étonnants, mais plus étonnante est sa conversion à Jésus Christ, par laquelle fut convertie aussi - quoique restée inachevée - sa parole poétique. Si Dieu aime les hommes à en mourir, il ne séparera pas d'eux leurs paroles appliquées, méditées, leurs œuvres. Celles de Max Jacob se terminent par des *Méditations chrétiennes*, œuvres écrites pour soi et les amis et devant Dieu, à Dieu.

En Max Jacob le Verbe déchira la poésie qui rêvait dans la folie du non-sens, parole errante, joliment vagabonde, amoureuse de son divertissement qui tentait l'insouciance. Art réussi dans l'ignorance de ce qu'est l'art. Paroles « poétiques », pleines de charmes et d'élégance, de mondanités, d'amitiés fausses, frauduleuses et prestigieuses, poésie qui vibre sans dire, sans se prononcer. Ce qui aujourd'hui demeure de la poésie de Max Jacob, est ce qui échappa au vague de l'inconscient, ce qui *répondait* : paroles prononcées en son nom. D'authentiques scrupules s'entendent parmi les beautés fades des poèmes de Max Jacob. Il a pu détester la poésie lorsqu'il comprit qu'elle s'avancait inhumaine, étrangère au souci du salut de soi et des autres : « la poésie redeviendra humaine ou périra comme une inutilité » (écrit-il en 1941). A Pierre Andreu il écrit en 1940 : « En tous cas au point de vue artistique, on avait bien raison d'empêcher les autres de me suivre dans le non-sens, la folie, l'inconscient, le rêve nocturne... qui n'ont donné que les avortements du surréalisme (...) la plus grande folie est de croire aux Beaux-Arts : on peut être homme de mérite dans tous les métiers (...) Je suis du côté des parents : si ton fils est poète tords-lui le cou. »

Pour Max Jacob la poésie porta le masque fardé de l'ambition, puis celui de la misère : réussites, échecs, trahisons et mensonges, succès demi-succès : aux yeux de qui ? Max Jacob pensait que « l'on n'écrit pas avec son sang ». Dans la préface au *Cornet à dés* (1916) : « L'art est proprement une distraction », et : « Je suis convaincu que l'émotion artistique cesse où l'analyse et la pensée interviennent : c'est autre chose de faire réfléchir et de donner l'émotion du beau. Je mets la pensée avec l'appât du piège. » Longtemps il n'écrivit pas avec sa foi, non pas contre elle mais hors d'elle exactement. Dans ses ouvrages de prose, satiriques et rêveurs aussi, l'astrologie et l'occultisme servaient d'intermédiaire entre le monde et Dieu. Dans la vie cette séparation s'accuse en déchirure. Max Jacob écrit à Apollinaire qu'il « pêche de manière ignoble ». Sa voisine, une naine bossue, crie à son passage : « Le matin le Sacré-Cœur, et la bombe le soir ! » Pierre Andreu ne force pas Max Jacob à

passer aux aveux, il se tient à respectueuse distance, ni décence ni pudeur rompues, ne prétend nulle fois se substituer à l'écrivain, en savoir davantage que lui sur ses hontes et ses secrets, ne fait jamais le mouvement de le réduire au misérable tas de petits secrets.

A partir de mai 1936 Max Jacob quitte une nouvelle fois Paris et le monde littéraire pour Saint-Benoît-sur-Loire, définitivement. Il y vivra religieusement. En 1909 « l'enfant juif athée » - né dans « le coin le plus catholique de France » (à Quimper, en 1876) - s'était converti au catholicisme : « La foi en Notre Seigneur Jésus Christ me vient de la glorieuse apparition qui m'a été donnée le 22 septembre 1909 ». Le Christ est visage de la parole ; de Saint-Benoît-sur-Loire Max Jacob écrit à Marcel Béalu son nouvel art poétique : « Il s'agit d'émotion, et c'est l'essentiel, mais d'une émotion plus profonde que celle du voisin, celle qui vient non de tes sens et de tes nerfs mais de la rencontre enfin de ton humanité à toi. Or, chose curieuse, cette humanité, perle à dégager, est l'image même de Notre Seigneur Jésus Christ. » La parole est convertie : « Oui ! Si j'ai encore quelques prétentions, c'est du côté de l'Exégèse, le reste a été passé au papier de verre. » La vie commencée par l'ambition se termine par l'amour de Dieu. En s'agitant à Paris l'ambition ne put éviter les paquets de boue, Max Jacob partit « exploité, volé, perdu, injurié (...) sans parler même de ce cœur troué comme une écumoire ». Nulle amertume, l'échec est l'origine du vrai savoir : « On n'apprend rien dans la joie ».

De temps à autre, et pour l'injurier, l'on s'était souvenu que Max Jacob était juif. Il identifiait sa judéité à la vocation au martyre : « Il nous faut attendre (écrit-il à Edmond Jabès en 1939) dans le cours des siècles à retrouver le martyre dont le sang féconde. Quant à moi j'y suis profondément préparé depuis longtemps et comme juif et comme catholique fervent ». Et à ce même ami : « Je suis hors du monde. Je ne puis subir que le martyre ». Max Jacob est mort au camp de Drancy le 24 février 1944.

Ghislain SARTORIS

Pierre Andreu - Vie et mort de Max Jacob - La Table Ronde. Prix franco : 96 F.

LA LÉGITIMITÉ

MERCREDIS DE LA NAR

Conférence ou débat (entrée libre) tous les mercredis à 20 h. dans les locaux du journal, 17, rue des Petits-Champs, Paris 1er (4e étage). Métro Bourse ou Palais Royal.

Les conférences sont suivies, pour ceux qui désirent continuer les discussions, d'un buffet froid (participation aux frais du buffet : 12 F)

Voilà que l'on parle maintenant de «fête pour l'esprit» à propos des «Mercredis de la NAR», et il est vrai que les trois dernières conférences, avec Ph. de Saint-Robert, Philippe Robrieux, puis Marcel Jullian ont été un véritable festival de l'intelligence et du verbe et ont réussi à enthousiasmer le public présent. Pourquoi donc ne pas continuer ? Voilà pourquoi nous avons invité :

Mercredi 10 mars : Olivier GERMAIN-THOMAS, ancien directeur de la revue gaulliste «L'Appel», actuellement journaliste à France Culture, qui s'interrogera avec nous sur le thème «Quelle politique culturelle pour la France ?»

Mercredi 17 mars : Olivier CLÉMENT, professeur d'histoire, de théologie orthodoxe et écrivain pour : «Approche nouvelle de l'écologie».

Mercredi 24 mars : le professeur Albert JACQUARD, directeur du département de génétique de l'I.N.E.D. : «Au péril de la science ? Interrogation d'un généticien».

Mercredi 31 mars, mercredis 7 et 14 avril : pas de réunion en raison des vacances de Pâques, mais nombreuses activités de propagande pour les Journées royalistes, téléphonez-nous pour vous inscrire.

S'il est un concept qui est à la base de toute la démonstration monarchiste, c'est bien celui de légitimité. C'est pourquoi nous avons réuni un certain nombre d'études sur ce thème qui sera au centre d'une partie des débats des prochaines Journées royalistes.

Nous vous proposons l'ensemble du dossier comprenant :

1/ Lys Rouge 9-10 : — La nature du discours légitimiste (JP Lamy). Le concept de légitimité chez Ph. de Saint Robert (Axel Tisserand). La tradition royale (H. Montaigne). L'orléanisme (F. Aimard). Des textes de P. Boutang et Simone Weil.

2/ Lys Rouge 11 : — Les idées de Cl. Bruaire sur la légitimité : l'Etat légitime, la révolution légitime (Cellule Philo). Le Prince et le Peuple (JF Tritschler). Documents généalogiques. Un texte de P. Debray.

3/ Lys Rouge 12 : — Les fondements historiques de la légitimité gaullienne (R. Hostache).

4/ Cahiers Trimestriels de Royaliste 3 (paru en 1974) : — Monarchie et légitimité (G. Leclerc).

Chacune de ces revues est vendue 10 F franco.

Offre spéciale : les 4 numéros constituant le dossier sur la légitimité : 30 F franco.

Commande et règlement à l'ordre de Royaliste CCP 18 104 06 N Paris.

michel giraud

Mme Michel Giraud, M. et Mme Jean Giraud, très touchés par les nombreuses marques de sympathie données par la Nouvelle Action Royaliste à l'occasion du décès de Michel et ne pouvant répondre individuellement tiennent à exprimer à chacun leur vive reconnaissance. Au Comité Directeur, à la Fédération des Yvelines pour l'envoi de fleurs, à tous ceux qui par une présence aux obsèques ou un message personnel, se sont manifestés, ils veulent leur dire combien cette amitié a été pour eux un profond réconfort.

journées royalistes

C'est sur le thème de «Deux jours pour la France» que se dérouleront les Journées Royalistes, les 24 et 25 avril prochains. Il est encore prématuré d'annoncer les noms de nos invités, mais en revanche, il est possible d'indiquer les temps forts de ces journées. Trois forums de discussion sont prévus : «Bernanos politique», «Gaullisme et légitimité» et «l'expérience portugaise du Parti Populaire Monarchique». Au cours de ces forums nous invitons sympathisants ou curieux à venir réfléchir et discuter avec nous. Auront lieu également :

— Deux débats au cours desquels diverses personnalités extérieures à notre mouvement confronteront leurs opinions autour des thèmes «Repenser l'économie» et «Quel

avenir pour la gauche ?»

— Deux conférences, l'une intitulée «Mai 68 - 10 Mai 81 : filiation ou rupture ?» et l'autre «La monarchie c'est l'anarchie plus un».

Les journées se termineront par un débat final entre les dirigeants de la N.A.R et la salle.

Voici donc les grandes lignes du programme des Journées, mais le succès de celles-ci dépend aussi, en grande part, de l'assistance que nous aurons su réunir. C'est à nos lecteurs de se transformer en propagandistes, et non seulement d'être eux-mêmes présents à Paris les 24 et 25 avril, mais d'avoir amené avec eux parents et amis. Aucun d'eux ne le regrettera ...

Y.A.

COMMANDEZ VOS VIGNETTES !

Les vignettes pour les Journées Royalistes sont à la fois des billets d'entrée à prix réduit (20 F au lieu de 30 F) et un soutien financier pour nous, qui avons dès aujourd'hui à assumer les frais d'organisation. Des carnets de 5 vignettes à un prix encore plus réduit (15 F la vignette soit 50% de réduction sur le prix d'entrée) sont disponibles.

BON DE COMMANDE DES VIGNETTES

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Commande des vignettes d'entrée pour les Journées Royalistes.

..... Vignettes de soutien à 100 F, soit : F

..... Vignettes normales à 20 F, soit : F

..... Carnets de 5 vignettes à 75 F, soit : F

soit un total de : F

Règlement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris

royaliste ♦

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (35 F), 6 mois (65 F), un an (110 F), de soutien (250 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

EDITORIAL

C'est évident : l'Union soviétique mène une stratégie particulièrement offensive et elle est parvenue, ces dernières années, à marquer un certain nombre de points - en Angola, en Ethiopie, au Yémen du Sud, en Afghanistan - sans hésiter à consolider, avec sa brutalité coutumière, son glacis européen. Certes, en Afrique, où l'Armée rouge n'est pas directement engagée, les positions soviétiques peuvent se trouver compromises comme elles le furent, un beau matin, en Egypte. L'avance russe n'est pas une fatalité, mais la conséquence des erreurs et des insuffisances de «l'Occident».

UNE INQUIÉTUDE LÉGITIME

Il n'en demeure pas moins que, depuis l'invasion de l'Afghanistan, et plus encore, depuis la «normalisation» polonaise, l'affirmation de la force soviétique provoque une inquiétude légitime, que le déploiement des fusées SS 20 pointées sur l'Europe vient aggraver. A partir de ces données, certains ont tôt fait d'annoncer le déferlement prochain des chars russes sur l'Europe de l'Ouest, ou son écrasement nucléaire. Sommes-nous en 1938, et l'attitude occidentale face aux événements de Pologne est-elle un nouveau Munich ? Il faut se garder de ces trop faciles analogies historiques qui risquent, en masquant les véritables menaces, de nous inciter à préparer des guerres improbables :

— la fameuse ruée des chars russes est le cauchemar des états-majors et de nombreux hommes politiques, qui en sont restés aux grandes batailles de 1939-1945. Ni les uns ni les autres ne se sont aperçus que, pour les Soviétiques, les chars ne sont plus voués à percer le front, mais à occuper un terrain préalablement neutralisé.

— de même, une guerre mondiale à coup de bombes atomiques ayant un rayon de destruction immense n'est guère possible. On ne voit d'ailleurs pas l'intérêt que pourrait représenter pour l'Union soviétique la conquête d'une Europe «vitrifiée» par ses soins.

— l'évolution technique des armements fait apparaître une tout autre menace. Elle réside, comme l'explique le général Gallois (1), dans l'extrême précision des nouveaux engins balistiques. Ceux-ci sont dotés de charges nucléaires relativement faibles, mais permettent de détruire tout le potentiel militaire fixe d'un pays en épargnant son économie et sa population. C'est le cas des SS 20 soviétiques : ces fusées (placées sur des supports mobiles, donc indétectables) permettent le «désarmement à distance»

la menace de guerre



par
bertrand
renouvin

et sans risque de représaille de tout pays ne disposant pas d'une force nucléaire stratégique - donc de tous les pays européens moins la France et l'Angleterre. Les conséquences militaires et diplomatiques de cet état de fait sont redoutables.

Certes, les pays européens dépourvus d'une dissuasion autonome peuvent souhaiter le renforcement et la modernisation du «parapluie nucléaire américain». Mais la protection qu'il offre est douteuse. Stratégiquement, nul ne devrait ignorer que les Etats-Unis ne feront rien pour la défense de l'Europe si leurs intérêts vitaux sont menacés : ils l'ont dit et répété depuis que leur territoire est sous la menace des fusées intercontinentales soviétiques. Tactiquement, les fusées «Pershing», comparables aux SS 20 par leur mobilité et leur mode d'emploi, n'offrent pas une protection totale : d'abord parce que les données géographiques rendent la «parité» illusoire en Europe, ensuite parce que les Soviétiques peuvent très bien détruire les objectifs militaires européens sans faire couler le sang américain, puis contraindre les Etats-Unis à négocier à partir de cette «nouvelle donne».

Les perspectives diplomatiques ne sont pas plus réjouissantes pour les pays dépourvus ou privés de défense nucléaire autonome : s'ils restent dans l'OTAN, ils sont forcés de s'aligner sur la politique des Américains, qui pratiqueront leur habituel chantage au retrait de leurs trou-

pes. S'ils quittent l'Alliance atlantique, ils demeureront sous la menace des fusées soviétiques et risquent de connaître une progressive «finlandisation». Telle est, notamment, l'alternative qui se présente aux dirigeants allemands : maintenant que l'Allemagne de l'Ouest ne représente plus aucun danger pour l'URSS, une réunification peut être envisagée, en échange d'une neutralisation qui sera présentée comme un facteur de sécurité en Europe.

C'est pourquoi il convient de ne pas se faire trop d'illusions sur l'avenir du «couple franco-allemand». François Mitterrand n'a pas tort de vouloir arrimer la République fédérale à l'Europe occidentale. Mais une Allemagne atlantique ne sera jamais un partenaire solide, comme cent exemples l'ont prouvé. Et il faut se souvenir qu'elle peut choisir une tout autre voie dès que Moscou le permettra.

RENONCER A LA FACILITÉ

D'autre part, il faudrait renoncer une fois pour toutes à la voie de la facilité, qui consisterait à réintégrer le camp américain sous prétexte d'écarter le danger russe. Le choix n'est pas entre deux modes de dépendance - soit atlantique, soit neutraliste - mais entre l'aliénation impérialiste et l'affirmation tranquille de notre libre existence. Celle-ci suppose le développement de notre force de dissuasion, aujourd'hui beaucoup trop timide. Celle-ci suppose une dénonciation constante de la politique américaine, qui suscite, par ses violences et ses erreurs, la soviétisation qu'elle prétend combattre.

C'est en affirmant sa pleine liberté, c'est en donnant l'exemple de la rigueur face aux impérialismes (ce qui devrait exclure tout geste atlantique et toute complaisance à l'égard de l'URSS) que la France pourra offrir aux autres nations un choix différent de celui que les empires proposent ou imposent. Les voyages de F. Mitterrand au Portugal et en Italie, le redressement de la politique française en Afrique, le soutien apporté à la résistance salvadorienne permettent de penser que le Président de la République a choisi la bonne voie. Encore faut-il qu'il demeure pleinement libre, face aux divers groupes de pression qui pourraient chercher à faire échouer l'action entreprise.

Bertrand RENOUVIN

(1) Voir le scénario établi par le général Gallois et publié dans «Paris Match» (5 février) et ses articles à paraître dans «Royaliste» et dans nos «Cahiers Trimestriels», qui constituent le fonds des thèses ici esquissées.